



LE SERVICE SOCIAL

GÉNÉRALITÉS

Une hospitalisation est un événement important pouvant s'accompagner de problèmes sociaux, financiers, administratifs et émotionnels. Il faut du temps pour tout gérer.

C'est en collaboration avec le médecin traitant et le personnel hospitalier que le service social offre son soutien au patient et son entourage.

Un assistant social est en quelque sorte le pont entre le milieu hospitalier, le patient, sa famille et son entourage.

OBJECTIFS

Nous sommes à votre disposition ou celle de votre famille pour fournir des renseignements ou pour offrir l'aide nécessaire lors de problèmes tels que :

- Problèmes relationnels
- Problèmes financiers
- Assistance émotionnelle
- Situation personnelle ou active
- Votre mutualité, indemnisation, pension, changement d'adresse etc.
- Recherche de vos droits aux allocations d'Aide publique
- Le retour à votre domicile
- Aide familiale
- Placement dans un home
- Ou bien tout simplement pour parler de vos craintes et de vos inquiétudes

Nous sommes là pour vous écouter et pour rechercher ensemble la meilleure solution possible.

Toutes ces tâches ne peuvent être accomplies que grâce à la collaboration étroite avec les médecins, le personnel infirmier, le service administratif, bref, tous les services hospitaliers.

La collaboration s'étend aux établissements de la région, aux institutions officielles, etc.

POINT DE VUE

Notre tâche est inspirée par la charte du centre hospitalier Glorieux concernant les valeurs suivantes:

- Développement orienté
- Attentionnée
- Respect
- Gentillesse
- Compétence
- Le ciblage

ACCESSIBILITÉ

Vous pouvez nous joindre les jours ouvrables de 8h30 à 17h.

Les prestations de service sont gratuites. Nous sommes là pour répondre à vos questions et pour recueillir des renseignements, et ce sans engagement de votre part.

N'hésitez pas à nous contacter. Notre bureau se trouve au 1er étage – bureau no.13

| | |
|----------------------|------------------|
| De Meyer Hilde | 055/23 39 18 |
| De Craemer Lieve | 055/23 30 19 |
| Spileers Christa | 055/23 37 95 |
| Vandenbroucke Julie | 055/23 34 44 |
| Vandermaelen Pascale | 055/23 35 70 |
| Vergucht Sophie | 055/23 35 96 |
| Van Hessche Jelle | 055/23 66 52 |
| Fax | 055/23 37 81 |